

**③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE**

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2022
Ventes de marchandises	FA	282 056	FB	150	FC	282 206	473 884
Production vendue : - biens	FD		FE		FF		29
- services	FG	4 898 342	FH	29 614	FI	4 927 956	3 065 152
Chiffre d'affaires net	FJ	5 180 398	FK	29 764	FL	5 210 162	3 539 065
Production stockée					FM	-201 000	201 000
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO	21 333	74 044
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	30 326	23 812
Autres produits (1) (11)					FQ	29	4 797
Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR					5 060 850	3 842 718
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	262 348	284 062
Variation de stock (marchandises)					FT	-77 760	18 589
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	34 864	36 587
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	5 041	-7 687
Autres achats et charges externes (3)					FW	2 552 959	1 684 611
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	40 534	40 192
Salaires et traitements					FY	1 292 690	1 092 686
Charges sociales (10)					FZ	506 852	375 350
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)					GA	286 055	164 683
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					HS		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GC		15 339
Autres charges (12)					GD		
Total des charges d'exploitations (4) (II)	GE					7 022	18 317
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GF					4 910 603	3 722 730
Bénéfice attribué ou perte transférée	GG					150 247	119 988
Perte supportée ou bénéfice transféré	GH						
Produits financiers de participations (5)	GI						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GJ						
Autres intérêts et produits assimilés (5)	GK						
Reprises sur provisions et transferts de charges	GL					3 352	50
Différences positives de change	GM						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GN						40
Total des produits financiers (V)	GO						
Dotations financières aux amortissements et provisions	GP					3 352	90
Intérêts et charges assimilées (6)	GQ						
Différences négatives de change	GR					17 897	23 438
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GS					483	446
Total des charges financières (VI)	GT						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	GU					18 380	23 884
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GV					-15 028	-23 794
	GW					135 219	96 194

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

		31/12/2023	31/12/2022
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 15 756	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	97 564
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 15 756	97 564
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 20 707	1 394
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	81 865
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 20 707	83 259
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI -4 951	14 304
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX	HJ	
	Impôts sur les bénéfices X	HK 28 765	-19 992
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL 5 079 958	3 940 371
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM 4 978 455	3 809 881
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN 101 503	130 490
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP 154 607	138 483
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK 3 831	16 003
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
(6 ter)	Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1 26 847	16 514
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6		
	obligatoires A9		
	(dont cotisations facultatives Madelin) A7		
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 2 078 381 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 101 503 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est intervenu au cours de l'exercice ayant une incidence significative sur les comptes annuels.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture des comptes n'est connu.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Ø Agencements et aménagements Linéaire	5 à 10 ans
Ø Matériels et outillages Linéaire	3 à 10 ans
Ø Matériel de transport Linéaire	4 à 5 ans
Ø Matériel de bureau Dégressif	3 à 10 ans
Ø Mobilier Linéaire	5 à 10 ans

Stocks

Les "Travaux En-cours" sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



A PLUS
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 111 rue des Vergers
ZI des Dragiez, 74800 LA ROCHE SUR FORON
791 344 757 RCS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUILLET 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 101 503,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	101 503,04 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 50 euros par action	100 000,00 euros

Le solde	1 503,04 euros

En totalité au compte "autres réserves"
ainsi porté de 276 899,20 euros à 278 402,24 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juillet 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
50 000 euros, soit 25 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
100 000 euros, soit 50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

SUC 07 SUC PB

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
100 000 euros, soit 50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Certifié conforme
La Présidente

La société A3
Représentée par ses co-gérants

Philippe BOCQUET

Jean-Claude LHORTY

Julien TERRIER

Stéphane VEYRAT- CHARVILLON



in extenso

SARL A PLUS

Comptes annuels
Bilan au 31/12/2023

111 RUE DES VERGERS
74800 LA ROCHE SUR FORON
SIRET : 79134475700020

Jean Claude

**CERTIFIÉ CONFORME
LE GÉRANT**

[Signature]
[Signature]
[Signature]
[Signature]

IN EXTENSO TOULON LA FARLEDE
259, Rue Lavoisier
83210 La Farlede

Tél : 04 94 08 73 20
Fax : 04 94 08 33 07

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2023 ③	Net 31/12/2022 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	18 476	AG	18 476	
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 636 960	AS	936 383	700 577
Autres immobilisations corporelles	AT	218 358	AU	141 182	77 176
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD	215	BE	215	215
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	29 013	BI	29 013	29 013
TOTAL II	BJ	1 903 022	BK	1 096 041	806 982
Matières premières, approvisionnements	BL	26 186	BM	26 186	31 227
En cours de production : - de biens	BN		BO		201 000
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	77 760	BU	77 760	
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		5 045
Clients et comptes rattachés (3)	BX	690 932	BY	20 395	670 537
Autres créances (3)	BZ	66 663	CA	66 663	102 757
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	200 000	CE	200 000	
Disponibilités	CF	182 909	CG	182 909	510 513
Charges constatées d'avance (3)	CH	47 344	CI	47 344	10 554
TOTAL III	CJ	1 291 794	CK	20 395	1 271 400
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	3 194 817	IA	1 116 435	2 078 381
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

			Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	20 000	DA 20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC	
Réserve légale (3)			DD 2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF	
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG 276 899	246 409
Report à nouveau			DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI 101 503	130 490
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
TOTAL I			DL 400 402	398 899
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
TOTAL II			DO	
Provisions pour risques			DP	
Provisions pour charges			DQ	
TOTAL III			DR	
Emprunts obligataires convertibles			DS	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 734 011	965 747
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV 32 711	94 954
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW 60 178	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 454 298	579 652
Dettes fiscales et sociales			DY 396 600	376 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA 182	14 872
Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL IV			EC 1 677 979	2 032 151
Écarts de conversion passif		V	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE 2 078 381	2 431 050

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 117 349	1 299 962
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		